

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LUNDI 15 avril 2024

Collège Usagers :

<u>Présentes/Présents</u>: Marc CHAUX, Francine CLERGIRONNET, Solange HAGENBOURGER, Pascale MOREL, Gérard RAVAT, Joëlle RUAL, Patrice TRACHET, Anne THIRIAT.

Absents excusés: Alain BOSSY, Thérèse BRUNETON, Fatemeh COURANI SHAFI.

Salariées invitées : Dominique de BEAUCHESNE, Fabienne CHATELAIN (comptable)

Collège associatif:

<u>Présentes</u>: Jeannine TROLLER (Entr'aide dans le 5^{ième}).

Absentes excusées: Michèle LANZA (CSC Champvert), Nicole PAU (CIL),

<u>Membres de droit</u>:

Absente excusée : Sophia POPOFF (mairie du 5ième),

Absente: Valérie HAELEWYN (CAF).

Présence de M. Patrick PERRIN Commissaire aux Comptes

Un tour de table est fait et chacun se présente.

Fabienne CHATELAIN comptable est arrivée au centre le 2 octobre 2023, elle travaille sur un horaire hebdomadaire de 21 heures. Elle a pour tâche la comptabilité du centre ainsi que la gestion administrative et la paie du personnel.

Approbation du procès-verbal du CA du 18 mars 2024

Le compte-rendu du CA du 18 mars 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents au dit CA.

<u>Présentation du compte de résultat 2023 et arrêtés des comptes en présence de M.</u> PERRIN Commissaire aux comptes

Après commentaires et discussion sur les comptes de résultat et le bilan, les membres du CA sont invités au vote sur l'approbation des comptes

Vote abstention 0 contre 0 pour 8

Les comptes sont approuvés par les 8 administrateurs présents

Adhésion

Les membres du bureau proposent au CA de maintenir le montant de l'adhésion pour la saison 2024/2025 à 16 € pour les usagers et 11,20 € pour les bénévoles ne pratiquant pas d'autre activité que leur seul engagement bénévole.

Vote abstention 0 contre 0 pour 8

Les 8 membres du CA présents approuvent le maintien de l'adhésion aux tarifs de 16 € et 11.20 €. Cette approbation sera présentée à l'assemblée générale dans les résolutions



Mandat du Commissaire aux Comptes

Le mandat actuel de 6 ans du commissaire aux comptes arrive à échéance à la clôture des comptes 2023. Il est demandé aux membres du CA de désigner un nouveau commissaire aux comptes ou de renouveler le mandat de l'actuel commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans soit de l'exercice 2024 à l'exercice 2029.

Vote abstention 0 contre 0 pour 8

Le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes pour 6 ans est approuvé par les 8 administrateurs présents. Cette approbation sera soumise à l'assemblée générale dans les résolutions.

Il est à noter qu'un cabinet à la fonction de commissaire aux comptes suppléant n'est pas nécessaire puisque le cabinet ACS AUDIT a un associé.

Assemblée Générale

Lecture est faite du rapport moral et d'orientation

> Vote abstention 0 contre 0 pour 8

Lecture est faite du rapport financier

Vote abstention 0 contre 0 pour 8

Lecture est faite des 7 résolutions

Vote abstention 0 contre 0 pour 8

L'ensemble de ces rapports et résolutions sera soumis au vote en assemblée générale.

Vie fédérale

Renouvellement du CA fédéral, appel à candidature

Pour rappel la fédération des centres sociaux du Rhône est financée en partie par l'adhésion et les cotisations des centres sociaux. La fédération est une association avec des administrateurs et un CA. Son AG qui se déroulera le 30 mai proposera l'élection de nouveaux administrateurs et fera un point sur les travaux engagés avec le réseau en vue de l'élaboration du futur projet fédéral.

Le CA est composé de 2 collèges :

- 1 collège associations, soit 2/3 des administrateurs
- 1 collège professionnels, soit 1/3 des administrateurs.

Un CA fédéral élargi aux directions et administrateurs des centres sociaux est prévu le 18avril pour travailler sur les attendus du réseau et les fonctions fédérales.

Une réunion d'information est prévue le 13 mai pour les éventuels candidats aux fonctions d'administrateurs fédéraux.

Solange HAGENBOURGER est actuellement administratrice et présidente au CA de la fédération, son mandat s'achèvera en 2025. Pour répondre à la décision du CA fédéral les administrateurs-trices du centre socioculturel du Point du Jour sont appelés à se prononcer sur le maintien de la validité du mandat qu'ils lui ont accordé en 2022.



➤ Le CA confirme le mandat donné à Solange HAGENBOURGER, administratrice au centre socioculturel du Point du jour, pour représenter ce centre au sein du collège associations de la FCSR, pour la période allant de l'assemblée générale 2024 à l'assemblée générale 2025 de ladite fédération.

Ecoute habitants

Pas de retours

Prochain CA lundi 27 mai 2024 à 19h salle Chanteclair